



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Déclaration sur l'honneur

(Une déclaration par personne. Pour les personnes mineures, la déclaration doit être signée par le responsable légal.)

La présente déclaration permet aux pouvoirs publics de contrôler les conditions dans lesquelles vous entendez réaliser votre quarantaine à l'arrivée en Polynésie française. Conformément à l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende, le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou d'en faire usage.

Je, soussigné(e) Madame/ Monsieur Nom Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Nationalité Numéro du passeport

N° vol en date du

Voyageant seul

Voyageant avec personnes :

Nom	prénoms	mineur	oui/non
Nom	prénoms	mineur	oui/non
Nom	prénoms	mineur	oui/non
Nom	prénoms	mineur	oui/non
Nom	prénoms	mineur	oui/non

Atteste être en mesure de m'isoler strictement pendant 7 jours dans un lieu adapté situé sur l'île de Tahiti ou de Moorea dans les conditions suivantes :

Adresse géographique précise :

Commune :

Numéro de téléphone (en Polynésie française) : Adresse mail :

- Interdiction de quitter mon lieu de confinement ;
- Interdiction recevoir de visite de personnes extérieures à mon domicile à l'exception de celles strictement essentielles, dans le respect strict des mesures d'hygiène et de distanciation physique ;
- Respecter les mesures et gestes barrières avec les autres occupants afin de limiter les risques de contamination : port du masque, hygiène des mains, distanciation sociale, désinfection ;
- Le maintien des liens familiaux pouvant s'exercer par tout moyen audiovisuel ou téléphonique ;
- Informer le Samu (15) en cas de fièvre, toux difficulté respiratoire.

A défaut,

Atteste ne pas être en capacité de m'isoler pendant 7 jours et m'engage à rejoindre le lieu d'hébergement qui me sera désigné.

Atteste ne pas présenter de symptôme du COVID-19 et ne pas avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID-19 dans les 14 jours précédent le vol.

J'ai bien pris connaissance et accepte les dispositions sanitaires en matière d'arrivée en Polynésie française.

Fait à, le / / 2020

Signature

(Signer
uniquement sur
l'exemplaire
papier)



Formulaire à renseigner numériquement et à retourner au plus tard 72 heures avant le vol à l'adresse :
covid19-ordrepub@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Vous devez conserver un exemplaire signé qui sera présenté lors de l'embarquement et à l'arrivée en Polynésie française.